



Employeur me fait me déplacer pour rien

Par Baptiste_86

Bonjour,

J'ai l'habitude de faire régulièrement des missions d'intérim en parallèle de mes études.
Aujourd'hui, je devais faire une mission d'inventaire de 6h30 à 10h.

Je me suis rendu à l'adresse que l'agence m'a communiqué où nous sommes plusieurs intérimaires de la même agence présents à attendre devant le centre commercial fermé (c'est souvent le cas, ils nous demandent d'arriver plus tôt pour être sûr que tout le monde soit là au moment du début de l'inventaire).

Au final on comprend que l'adresse communiquée par l'agence d'intérim n'est pas la bonne et que l'inventaire a lieu dans un autre magasin de l'enseigne à 20min d'ici.

Nous contactons la responsable du magasin (agence d'intérim injoignable à 6h30) qui nous indique que c'est trop tard pour rejoindre le lieu de mission, l'inventaire a déjà commencé avec d'autres intérimaires venant d'autres agences. Elle refuse de nous attendre.

Nous prévenons l'agence par écrit avec photos prouvant notre présence à l'adresse indiquée. Et partons...

Plus tard l'agence nous contacte pour s'excuser mais refuse tout dédommagement. Elle promet seulement que nous serons prioritaires sur de prochaines missions...

L'intérim étant un emploi précaire, les autres agences avec qui j'ai déjà travaillé sont en général conciliantes quand ce genre d'erreur survient et paye au moins une partie des heures prévues ou le temps de déplacement.

J'aimerais savoir si il n'y a pas ici un abus de la part de l'agence d'intérim qui nous a fait nous déplacer pour rien à 6h30 avec pour ma part 1h de trajet aller-retour.

Puis-je exiger un dédommagement ?

Merci d'avance pour vos retour.